

## **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE L'AMAP DU LAMALOU DU 02/03/2012**

### **Étaient présents :**

Stéphane, Josette, Nathalie, Marianne, Christine, Dany, Nicole, Teddy, Florence, Jérôme, William, Lise, Hakima, Frédéric, Joël, Sylvain P., Michel, Géronimo, Sophie.

### **1- Manger autrement :**

<http://www.manger-autrement.fr/>

un salon se tenant les 26 et 27 mai au Château de Flaugergues. Associé au Civam bio 34.

on nous propose un stand et la possibilité de témoigner de notre expérience.

Il ressort des débats qu'il faudrait aller voir le lieu d'abord afin de déterminer s'il est en cohérence avec nos valeurs. Or, ceux qui le connaissent estiment déjà qu'il ne l'est pas.

Possibilité de tenir le stand avec un flyer commun coop/amap ?

Ce pourrait être une bonne occasion de recruter de nouveaux amapiens.

### **2- Transition/Mut-vitz 34 :**

Mène une action contre le projet d'implantation d'un énorme complexe commercial à Pézenas (encore plus gros qu'Odysseum).

Christian Jacquiau <http://www.christian-jacquiau.fr/> tiendra une conférence sur les coulisses du commerce équitable.

Où ça ? Quand ça ?

2ème quinzaine de mai à l'ancienne cave coopérative St Cléophas à Montpellier.

Au raar-es, Elisa est volontaire pour participer. S'il y a également des volontaires à l'Amap, nous sommes d'accord.

### **3-Site web :**

La mise à jour se fait soit directement via le wiki soit par mail adressé à Géronimo (geronimo.diese[at]no-log.org) et/ou Sylvain Pereira (sylvain.pereira[at]free.fr).

Stéphane précise qu'il n'a pas facilement accès à internet et qu'il faut donc penser à lui fournir les comptes-rendus de réunion imprimés.

### **4-La caisse de solidarité :**

N'a pas été lancée car nous ne connaissons toujours pas le montant à récolter suite aux intempéries et aux paniers manquants sur la saison.

Stéphane nous fournit les chiffres en direct :

<b>Recettes :</b>	<b>Dépenses :</b>
Paniers 49000 €	matériel+réparations 4000 €
œufs 500 €	carburant 6000 €
viande 500 €	eau-téléphone 2000 €
Total 50000€	engrais 1000 €
	plants/graines 3000 €
	achat revente 6000 €
	irrigation 4000 €
	divers agricole 2000 €
	charges sociales 5000 €
	impôts taxes 1000 €
	assurance 500 €
<b>Investissements 3500 €</b>	<b>Revenus 12000 €</b> <b>soit environ 1000 euros / mois.</b>
<b>Perte paniers environ 1000 € / 4 mois</b>	<b>Perte climatique environ 1000 € / 4 mois</b>
<b>Soit environ 170 € / mois sur l'année</b>	

Un débat s'ensuit sur les revenus de Stéphane qui nous assure que, compte tenu de ses choix de vie, ces revenus lui permettent de vivre sereinement et de partir en vacances tous les ans.

La caisse doit-elle compenser les 2 types de pertes ou seulement les paniers ? Il est décidé de compenser les 2.

Elle fonctionnera sur volontariat. Chacun met ce qu'il peut et veut.

## 5- Pourquoi les départs cette saison ?

Après enquête, plusieurs autres raisons identifiées (cf compte-rendu réunion précédente : certaines raisons avaient déjà été évoquées) :

- pas assez de variété,
- légumes trop sales, abimés,
- légumes pas présentables, pas calibrés,
- jour de distribution,
- ne cuisine pas.

Stéphane admet qu'il ne trie pas toujours assez finement. En revanche, le fait de ne pas laver certains légumes garantie leur meilleure conservation.

Nous convenons qu'il va falloir instaurer, lors de la 1ère réunion de la saison, une discussion pour expliquer comment on gère les légumes et échanger des astuces et recettes.

## 6- Gros panier à 20 € et petit panier à 10 €

Cette proposition de Stéphane date de la réunion précédente. Entre autres raisons, Stéphane nous avait expliqué que le demi-panier lui posait problème. Voir par exemple les amapiens couper une salade en deux lui faisait peine.

Le principe est de répartir la production entre 50 paniers au lieu de 60. Les paniers seront donc un peu plus gros. En contrepartie, le budget que représentaient les 60 paniers est réparti sur 50, ce qui entraîne un prix supérieur mais pour davantage de légumes.

Les avantages : sans doute plus adapté aux familles nombreuses, plus de variété pour les gros paniers, moins de contrats à gérer et d'amapiens à trouver.

Les inconvénients : augmentation du budget, risque de jalouse et chapardage si les gros et petits

paniers ne contiennent pas les mêmes légumes, le panier tous les quinze jours n'existe plus.

Après un tour de table, il s'avère que les demi-paniers ne posent aucun problème à ceux qui les prennent. Aucun des amapiens n'est favorable à ce changement.

La question de notre peur face au changement est posée par l'une d'entre nous.

## 7- Augmentation du prix :

Stéphane ne souhaite pas augmenter le prix du panier mais plutôt passer sur un contrat d'1 an.

Un an est égal à son calendrier culturel, ce serait donc plus facile à gérer pour lui. Idéalement, cette année irait de septembre à septembre mais nous repoussons d'octobre à octobre pour que l'organisation du renouvellement des contrats ne se fasse pas pendant les vacances estivales.

Pourquoi ne pas faire cohabiter les contrats d'un an et les contrats de 6 mois ? Chacun choisirait comme il l'entend. Par contre, ça veut dire qu'il n'y a pas de changement d'organisation pour Stéphane.

Une question de l'un d'entre nous : pourquoi 1 an? Pour piéger les gens qui voudraient arrêter au bout de 6 mois. C'est gênant.

Stéphane répond qu'il s'investit personnellement sur le long terme, alors pourquoi pas nous ? Au moins ceux qui sont à l'Amap depuis des années. En plus, cela simplifiera le renouvellement au moins pour eux, d'autant que les anciens sont souvent les derniers à concrétiser leur renouvellement. Stéphane s'engage à rembourser si un amapien est obligé de rompre son contrat en cours d'année pour une raison sérieuse : problème de famille, de santé, de travail, une mutation etc...

Débat sur la possibilité de prendre un contrat d'1 mois à chaque opération de renouvellement ? Mais alors on peut avoir des contrats d'1 an à 6 mois d'écart les uns des autres. Donc même si tous prenaient des contrats d'1 an, nous aurions à gérer 1 renouvellement tous les 6 mois !

Stéphane propose de faire 1 saison de mai à mai et de ne renouveler les contrats d'1 an qu'en mai.

Nous remarquons que, dans ce cas, le prix du panier ne peut pas augmenter pendant 1 an. Pas possible de faire 1 avenant au contrat, car nous nous engageons en début de saison sur des conditions qui ne doivent pas changer en cours de saison.

Comment gérer les chèques échelonnés sur 1 an ? Stéphane a déjà un échéancier pour gérer les chèques de 6 mois en 6 mois. Il estime que ça ne changera rien.

Si pour 1 binôme de 2 demi-paniers, l'un veut fonctionner sur 6 mois et l'autre sur 1 an ? Logiquement, celui pour qui l'engagement sur 1 an ne présente pas de contrainte ni de blocage doit pouvoir facilement accepter de passer sur 2 x 6 mois, qui ne présente pas plus de contraintes pour l'amapien.

Nous décidons donc de proposer simultanément des contrats de 1 an et de 6 mois. La saison va de mai à mai et on ne peut opter pour 1 contrat annuel qu'en mai.

Nous restons sur le panier à 16 € et le demi-panier à 8 €. Pourtant, plusieurs se posent la question de l'augmentation du prix du panier et rappellent que ce prix n'a pas augmenté depuis la création de l'amap il y a 8 ans. Stéphane fait valoir que sa production et son revenu ont eux beaucoup augmenté. La proposition d'augmentation du panier viendra certainement de Stéphane.

## 8- Journées à la ferme 2012 :

Stéphane propose dimanche 24 juin et dimanche 9 septembre. Des appels à volontaires seront toujours faits ponctuellement en fonction des besoins à la ferme.

## 9- répartition des tâches de gestion de l'amap :

Michel met le contrat à jour.

Hakima + Michel ou Josette en alternance + Nathalie gèrent le renouvellement.

#### **10- Que signifie « gérer les contrats » ?**

- être toujours muni de contrats vierges le soir de la distribution
- être présent tous les vendredis soirs durant la période de renouvellement ou penser à se faire remplacer quand on ne peut être présent.
- Relancer les oublious.
- Vérifier la cohérence des contrats remplis et des chèques, saisir les informations dans le tableau Excel de l'Amap, éditer la feuille de distribution et la fournir à Stéphane.
- Communiquer très régulièrement l'état d'avancement du renouvellement au groupe afin que chacun puisse chercher de nouveaux amapiens si nécessaire.
- ...

Fin de la réunion à une heure...indécente ☺